



Prix Passerelles : prix littéraire du cycle 3 (CM1-CM2 et 6e)

publié le 23/01/2019 - mis à jour le 27/09/2019

Ce prix littéraire s'adresse aux élèves de cycle 3 du bassin de collège de l'Isle Jourdain. C'est-à-dire les CM1 et CM2 des écoles volontaires et qui intégreront le collège de L'Isle Jourdain et les 6èmes du collège de L'Isle Jourdain.

Cette année, les écoles de Queaux, Le Vigeant, Adriers et Availles ainsi que les bibliothèques de Moussac, L'Isle-Jourdain, Availles, Le Vigeant participent à l'aventure !

Les livres ont été commandés auprès de La Maison de la Presse de L'Isle-Jourdain et la librairie itinérante Lir'Ambulant.

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent participer !

Le prix littéraire « Passerelles » a pour but de :

- ▶ donner aux élèves le goût de la lecture
- ▶ faire lire les élèves dans la perspective de voter et donc de développer leur esprit critique
- ▶ leur montrer qu'il existe des auteurs, parfois auteurs/dessinateurs qui vivent dans la région
- ▶ leur faire rencontrer un auteur
- ▶ créer du lien intra-cycle avec un projet commun
- ▶ créer du lien entre les établissements scolaires et les bibliothèques municipales
- ▶ permettre des échanges entre les classes
- ▶ faire connaître/découvrir/redécouvrir aux élèves les lieux où trouver des livres : librairies et bibliothèques
- ▶ inciter les élèves et leurs familles à côtoyer les bibliothèques scolaires et municipales.

Les livres sont prêtés aux enfants par les établissements scolaires mais ils peuvent aussi être empruntés dans les bibliothèques municipales du secteur qui participent à cette promotion de la lecture.

La sélection se compose de 6 livres :

- ▶ *La momie du Louvre* de Laurent Audouin et Amélie Sarn
- ▶ *Paris-Paradis* de Didier Jean, Zad et Bénédicte Némo
- ▶ *De l'autre côté du monde* de Vincent Pageault
- ▶ *-Arc-en-ciel* de Matthieu Siam
- ▶ *Chasseurs d'étoiles filantes* de Franck Teyssiéras
- ▶ *Les Contes de la nuit noire* d'Eric Wantiez et Geoffrey Grimal

Début mai, il sera proposé de voter pour le livre qui aura été préféré : le vote des élèves se fera dans les établissements sur le temps scolaire.

Les adultes pourront voter dans les établissements scolaires ou dans les bibliothèques.

Nous remercions chaleureusement les enseignants des écoles, les bibliothèques-médiathèques ainsi que les libraires pour leur participation !